

Limogne

infos

N° 52/ Été 2015
Diffusion gratuite
N° ISSN 1274-7815
mairie.limogne@wanadoo.fr

VALON DES MINES
de Limogne en Quercy
Organisé par l'Association de Promoteurs du Cassis de Limogne (APCL)

un cœur de village

renové





Nous l'attendions tous, la nouvelle salle culturelle « LA HALLE » est enfin arrivée.

L'avis favorable obtenu lors de la commission de sécurité du 23 Juillet dernier et l'arrêté d'ouverture pris en conséquence nous permettent dès à présent de l'utiliser pleinement.

Consciente des enjeux d'un tel outil de travail à l'échelle d'un territoire rural, la municipalité et la Communauté de Communes du Pays de Lalbenque et Limogne (CCP2L), ont soutenu et pérennisé ce projet, initié en juin 2013 par l'ancienne municipalité et la Communauté de communes Lot Célé.

Doter ainsi un territoire d'une salle culturelle digne de ce nom, est la marque d'une volonté politique ambitieuse permettant à la population de pouvoir aisément assister et participer à différentes formes de spectacles vivants professionnels

Cette démocratisation vraie est le socle d'une volonté d'accessibilité à la culture pour tous et nous espérons que cette nouvelle salle culturelle pourra correspondre aux attentes de la population de tout le territoire.

Nos objectifs sont simples :

Provoquer des « besoins culturels » en créant l'occasion de faire découvrir et apprécier des spectacles professionnels aux habitants du territoire et d'ailleurs

Ouvrir un nouveau « marché » pour les créateurs, et contribuer à notre niveau à la « survie » de nombreux artistes et Compagnies

Aider à mieux découvrir l'importance d'une politique volontariste et locale de soutien à l'action culturelle.

Engendrer rencontres, convivialité, débats autour de spectacles de théâtre, de danse, de cirque, de musique, de cinéma en privilégiant chaque fois que possible la création contemporaine.

Fédérer le public, travailler à une école du spectateur, pour créer des appartenances culturelles territoriales fortes.

Pour faire fonctionner une telle salle culturelle, et dans un souci de sérieux et de respect des compétences, nous avons fait appel à un professionnel de la culture pour gérer les contenus de la programmation de cette nouvelle salle.

Ce professionnel est en place depuis octobre 2014. Missionné par la municipalité, il a pris en charge la programmation culturelle 2014/2015 et donnant toute satisfaction, est nommé responsable officiel de la programmation culturelle 2015-2016 pour Limogne en Quercy.

Enfin, cette nouvelle salle culturelle de territoire sera également une salle polyculturelle. Au plus près de tous les événements qui rythment la vie de la commune comme de la communauté de communes, ce lieu vivra aussi de ce que ses habitants y apporteront comme manifestations : activités associatives, événements gérés par l'office du tourisme, par la bibliothèque, manifestations du milieu scolaire, conférences, colloques, expositions d'art plastique, et toutes autres manifestations reflétant le dynamisme de toute la population.

Toutes ces activités, gérées directement par la municipalité et ses élus, donneront encore plus de sens à la présence, à l'utilité, au fonctionnement et à l'exploitation de cette nouvelle salle culturelle de territoire implantée au cœur du village et mise en valeur par les aménagements récents des espaces tout autour.

Elle sera « la maison » de toutes et de tous, lieu de convivialité et de citoyenneté.

Rendez-vous à tous le 18 Septembre à 18H pour son inauguration.

Sommaire

Édition Été 2015

Le mot du maire

Le journal du conseil municipal

Le bulletin des associations

- A livre ouvert
- Découverte S.P./La Gym/Cercle de l'amitié
- Comité des fêtes/Spéléo Club

p. 2

p. 3

p. 10

• Tinte Ame Art/APIL/ALSH

• FNACA/Chantier Voix

• L'office de tourisme

Les animations / Témoignage

p. 21

Infos pratiques

p. 22

Le carnet du village

p. 24

Compte de gestion et Compte administratif 2014

Le compte de Gestion établi par Madame Kindt, Receveur municipal, est en tous points conforme au compte administratif.

Les comptes font apparaître pour l'exercice 2014 un excédent de fonctionnement de 44 898,49 € et un déficit d'investissement de 112 715,75 €. Toutes sections confondues, l'exercice dégage un déficit de 67 818,26 €.

Ces résultats ajoutés aux résultats cumulés des exercices antérieurs font qu'au 31 décembre 2014 nous avons un excédent cumulé de fonctionnement de 154 655,88 € et un déficit cumulé d'investissement de 22 082,18 €. Toutes sections confondues il se dégage un excédent cumulé de 132 573,70 €.

Par ailleurs, les restes à réaliser en investissement au 31 décembre 2014 s'élèvent à 698 123,80 € en dépenses et à 633 241,21 € en recettes.

Taux des quatre taxes

Le budget pour 2015 va être assez serré du fait des augmentations de charges quasi constantes non compensées par une perte significative des recettes, notamment des dotations de l'état. Le conseil municipal a opté pour une hausse de 1% des 4 taux.

Les taux 2015 seront les suivants :

TH 14.65% - FB 18.45% - FNB 140,78% - CFE 26,09%

Budget 2015

Section fonctionnement :

Elle s'équilibre en dépenses et recettes à 905 878 € (au lieu de 949 764 € en 2014).

Les principales dépenses :

- charges à caractère général (frais adminis, entretien, assurances...) : 245 094 € soit 27,06% du budget
- charges de personnel (salaires+ charges) : 415 650 € soit 45,88% du budget
- charges de gestion courante (sivom, sivu ,subventions...) : 155 737,46 € soit 17,19% du budget

Les subventions aux associations ont été revues à la baisse de 10 % hormis celles basées sur des règles non modifiables (total des subventions accordées 50 053,46€).

Les principales recettes :

- produits des services (eau, fioul, électricité..) : 53 915,00 €
- des impôts et taxes : 397 323 €
- des dotations et participations : 327 738 €
- des autres produits de gestion courante (loyers, locations salles... : 44 184 €

De manière générale, les prévisions ont été revues, afin d'essayer de faire des économies sur tous les postes dans la mesure du possible.

Section investissement :

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 155 453 € (au lieu de 921 330 € en 2014).

Nous poursuivons l'aménagement du parking et espaces publics et les travaux d'entretien sur écoles, maison des associations, stade, camping, piscine, gendarmerie.

De nouvelles opérations sont prévues au budget :

- mises aux normes bâtiments 7 000 €
- équipement salle culturelle 20 000€,
- équipement résidence la Halle 10 000€,
- remplacement informatique école 2 500 €
- achat véhicule 3 500 €
- voirie 18 000 €

Le financement sera effectué par :

- les dotations de fonds divers (TVA 2014, taxe d'aménagement) 102 060,41 €
- les subventions d'investissement 180 510 € .

Subventions parking espaces publics : région 28 129 €, département 51 831€, état 122 214 €, enveloppe parlementaire 12 000 €.

Soit un total de 214 174 € accordés.

L'estimation pour l'aménagement des espaces publics et parking étant de 744 868,98 €TTC, nous devons faire un emprunt de 440 000 € sur 20 ans au taux fixe de 2,18% et un relais TVA et subventions sur 2 ans de 300 000 €.

Budget annexe Zone artisanale de Rigouenque

S'agissant d'une comptabilité de stocks, il faut sortir du budget de la commune la quote-part des terrains ainsi que la quote-part des aménagements et les basculer dans un budget annexe.

54 789 m² ont été aménagés pour une valeur d'origine de 6 795,20 €.

A l'actif de la commune ces terrains figurent sous le n° 536 d'inventaire au compte 2128 pour 131 017,28 €. Au 1er mars 2015 il reste 23 393 m² en vente.

- La quote-part des terrains représente $6\,795,20\text{ €} \times (23\,393\text{ m}^2/54\,789\text{ m}^2)$ soit 2 901,31 €,
- La quote-part des aménagements $131\,017,28\text{ €} \times (23\,393\text{ m}^2/54\,789\text{ m}^2)$ soit 55 939,83 €.

La section de fonctionnement s'équilibre à 75 291,14 € correspondants aux terrains restant à vendre et aux dépenses d'aménagement et de bornage correspondant.

Les dépenses et les recettes d'investissement se limitant à des écritures d'ordre pour variation de stocks de terrains aménagés, s'équilibrent à 75 291,14 €.

Martine LACAM

Commission Enfance Jeunesse

Petite enfance :

R.A.M.I (relais d'assistance maternelle itinérant)

Reprise des séances le mardi de 9h30 à 11h30 en septembre prochain à la Maison des Associations.

Les écoles publiques :

Livres scolaires offerts en fin d'année scolaire.

L'opération « livres offerts » a été pérennisée par l'actuelle mandature.

C'est auprès de la librairie Champollion 16 place Carnot à Figeac, que les livres ont été commandés. Grand choix dans les titres proposés, de magnifiques illustrations .

84 livres distribués à l'école publique,

66 livres offerts également à l'école st Joseph.

Coût total de l'opération 1689,50€



Photo Bernard Garibal

La commune de Limogne a mis en œuvre la réforme des rythmes éducatifs à la rentrée de 2013.

Dans ce cadre, elle a pu bénéficier d'une aide de l'Etat sous la forme d'un fond d'amorçage. Dans un courrier en date du 7 novembre dernier, Madame Najat VALLAUD-BELKACEM, Ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et Monsieur Patrick KANNER, Ministre de la ville, de la jeunesse et des sports, un nouveau dispositif pourra être mobilisé afin de pérenniser l'aide de l'État au titre de l'année scolaire 2015/2016.

L'attribution de cette aide est conditionnée à la conclusion d'un PEDT (Projet Éducatif de Territoire).

Le PEDT devait être adressé au plus tard à la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) le 31 mars 2015.

Le PEDT est à la fois un document porté par la collectivité locale, écrit par l'ensemble des co-éducateurs présentant les intentions éducatives partagées sur un territoire donné et les moyens mis en œuvre pour réaliser les objectifs définis et une démarche de projet participative et coordonnée. Il concerne l'ensemble des temps périscolaires. Est considéré comme périscolaire :

La période du matin avant la classe; la pause méridienne; la période d'accueil du soir immédiatement après la classe; des après midi lorsqu'il y a classe le matin.

Ce sont des temps de loisirs, des temps éducatifs, de détente, de récupération, des espaces de jeu et de plaisir.

Il faut tenir compte du contexte local. Respecter le rythme de vie des enfants, veiller à créer des conditions d'accueil épanouissantes., tout en offrant toutes les garanties de sécurité. Créer des passerelles entre temps scolaire et temps périscolaire.

La mise en place d'un comité de pilotage est indispensable. Il joue à toutes les étapes de la démarche partenariale, en rassemblant l'ensemble des personnes ou institutions concernées par le projet: élus, enseignants, parents, agents et animateurs intervenant dans le temps périscolaire, DSDEN ,DDCSPP ,DDEN,CAF, etc. Il se réunit plusieurs fois par an, pour suivre la mise en œuvre et évaluer le PEDT.

Mathieu Issartel, coordinateur du périscolaire et responsable ALSH s'est impliqué dans l'élaboration du PEDT.

Le PEDT est un cadre partenarial matérialisé par une convention.

La convention de PEDT est signée par le maire, le préfet, l'inspecteur d'académie et la directrice de la CAF.

Une réunion avec les organismes concernés et tous les intervenants a eu lieu le 1er juin avant le conseil d'école.

Rubrique Environnement

SYDED-SICTOM

La collecte textile s'organise!

Information sur la collecte des textiles



Vous pouvez y déposer vos petits sacs contenant des vêtements, du linge de maison, des chaussures, de la petite maroquinerie (sacs à train, ceintures) et des jouets.

Afin de préserver la qualité de vos coins et leur assurer une seconde vie, nous vous remercions de respecter quelques consignes:

Utiliser des sacs de 50 litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs).

Veiller à toujours bien fermer ces sacs (pour ne pas qu'ils se salissent. Ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons).

Donner des vêtements propres et secs. Les vêtements souillés (peinture, graisse,...), mouillés et moisis ne sont pas recyclables.

Attacher les chaussures par paires.

Si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.

Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre car ils risquent d'être volés ou abîmés. Contacter le numéro indiqué sur la borne.

En déposant dans les conteneurs du Relais vêtements, chaussures, jouets vous faites un petit geste pour une grande cause !

Vous Participez à la Protection de l'environnement : Le Relais récupère chaque semaine plus de 1800 tonnes de textiles qui sont valorisés à 97% et ce sont autant de tonnages qui ne finissent pas à la décharge ou ne sont pas incinérés. Et surtout, vous contribuez à l'insertion de personnes en difficulté par la création d'emplois durables dans les domaines de la collecte, du tri et de la valorisation des textiles.

2 lieux de dépôt à Limogne:

- Place des Micocouliers
- Déchetterie (ZAC de Rigounenque)

Opération « 1 jardin, 1 composteur » !

Le compostage : un moyen simple pour réduire ses déchets !

En plus de réduire vos déchets (vous irez moins souvent à la poubelle et elle sentira moins mauvais), le compostage vous permet d'obtenir un engrais naturel et de qualité pour le jardin. C'est donc une alternative saine aux fertilisants chimiques qui polluent l'eau et le sol.

Si vous disposez d'un jardin ou si vous avez un espace vert commun entre voisins, il est possible d'installer un composteur.

Vous pourrez alors y déposer vos déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, marc de café, etc.) auxquels vous ajouterez à part égale des dé-

chets du jardin (petits branchages, feuilles mortes, etc.).

En équilibrant les apports, vous favoriserez le bon fonctionnement du composteur.

Une opération pour faciliter et encourager la pratique du compostage

Si vous voulez vous aussi vous lancer dans le compostage, vous pouvez profiter de l'opération

« 1 jardin, 1 composteur » mise en place au niveau de la commune, avec l'appui de notre référent environnement, M. HAMON, et le SYDED du Lot.

Vous pouvez ainsi acheter un kit de compostage individuel pour 20€ TTC et bénéficier d'une livraison sur la commune.



Le kit proposé comprend :

- 1 composteur de 320L,
- 2 seaux de 50L (pour trier vos emballages recyclables et le verre par exemple),
- 1 bio-seau de 10L pour collecter vos épluchures de cuisine,
- 1 guide d'utilisation.

Comment faire ? Il suffit de remettre votre bon de commande accompagné du règlement (uniquement par chèque à l'ordre du trésor public) en mairie qui centralisera les commandes et contactera le SYDED pour une livraison sur un point de la commune.

La livraison sera assurée lorsque 10 kits minimum seront commandés, alors parlez-en autour de vous !

M. HAMON prendra alors contact avec vous pour vous remettre votre composteur. A cette occasion, il vous fournira aussi une information sur l'utilisation du kit et sur la pratique du compostage.

Alors, à vos marques, prêts....compostez !

BON DE COMMANDE DISPONIBLE

A LA MAIRIE



Communiqué du P.N.R.

Appel à volontaires

Afin de permettre au maximum de participants de s'inscrire, le parc a décidé de prolonger cet appel jusqu'à fin septembre 2015.

Vous envisagez de construire une maison sur les Causses du Quercy ?

Vous pouvez participer à deux projets différents, au choix ..

REFLECHIR AVEC VOS FUTURS VOISINS

Imaginez à plusieurs le quartier où vous allez faire construire votre maison :

Visites de terrain pour choisir à plusieurs celui où seront construits le futur quartier et votre maison.

Ateliers collectifs pour préciser les besoins de chaque famille.

Accompagnement par un architecte-urbaniste pour définir avec la Commune l'aménagement de ce mini-quartier

UN ACCOMPAGNEMENT AUTOUR DE VOTRE PROJET DE MAISON

Temps de **rencontres individuelles** avec un architecte du CAUE

Visites de maisons

Ateliers collectifs

Echanges avec des experts : SPANC, Quercy Energie, ADIL, etc...

Renseignements 05 65 24 20 50—jchoukroun@parc-causses-du-quercy.org

Demandez une brochure à votre mairie !



L'édition 2015 du **Jour de la Nuit** se déroulera le 10 octobre 2015. A l'exception du centre bourg (pour cause de concert à la salle culturelle « LA HALLE »), tout l'éclairage public demeurera éteint pendant toute la nuit.

La deuxième édition de la **Journée des associations de Limogne en Quercy** aura lieu le dimanche 20 septembre de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00 à la salle culturelle « LA HALLE ».

Vous pourrez ainsi aller à la rencontre des multiples activités qui vous sont proposées dans le village.

Dans le même temps, dans le cadre des journées du patrimoine, les élus auront le plaisir de vous faire découvrir la salle culturelle « LA HALLE » et ses coulisses (par petits groupes).

Rubrique Transports



ligne 911 Horaires valables du 01/01/2015 au 31/12/2015

ALLER	Lundi au samedi	Dimanche Fériés	RETOUR	Tous les jours
Limogne	7h55	14h55	Cahors Gare SNCF	18h05
↓			↓	
Cahors Gare SNCF	08h45	15h45	Limogne	18h55

Rubrique Culture

L'inauguration de la

SALLE CULTURELLE « LA HALLE »

se déroulera

18 SEPTEMBRE à partir de 18h00

pour plus de détails consulter l'affichage municipal

Programme culturel 2015 - 2016 « VOS SOIREES PLUS »

- | | |
|----------------------------|---|
| 18 Septembre 2015 : | le groupe « Los de Nadau ». (Pau) |
| 30 Octobre 2015 : | théâtre, Cie Arène théâtre (Moissac) : « les oreilles du Loup » |
| 20 Novembre 2015 : | théâtre, Cie Avis de Pas Sage, (Figeac) « le Médecin malgré lui » (Molière). |
| 12 Décembre 2015 : | soirée cabaret, Cie Michel Desarly, (Pradines) : « Sensations » |
| 15 Décembre 2015 : | spectacle pour les enfants des écoles, Cie Hayali, (Cahors) « ma part de chances » théâtre de marionnettes indiennes. |
| 22 Janvier 2016 : | théâtre, Cie Nicole Ferroni « l'œuf la poule ou Nicole », Paris, avec Nicole Féroni. |
| 19 Février 2016 : | « soirée Latino et Tango » avec démonstration de danse de tango. |
| 18 Mars 2016 : | « Chant en trio », Cie Médicinas, (Albi), Polyphonies corses. |
| 22 Avril 2016 : | dance, nouvelle création, Cie Rouge à Rêves, (Saint Céré) : « pierre, paul, jacques » |
| 13 Mai 2016 : | soirée Jazz. Groupe « Pulcinella », Les productions du vendredi. Toulouse |
| 17 Juin 2016 : | cirque et théâtre de rue : « Instants de Cirque » Cie Ahoui/Toulouse. |
| | • carte blanche à Jean Claude Drouot: date à déterminer |

Autres dates : ne sont pas prises en compte les séances de Ciné Lot, chaque 1^{er} vendredi de chaque mois.

- Conférence : « l'histoire géologique du Quercy » Par T Péliissié et JJ Lagasquie. Date à confirmer.
- Concert de soutien à la chorale : « Chantier voix » direction Claire Géranthon de Limogne, le 3 octobre 2015
- Orchestre de l'Harmonie Départementale, Le 20 octobre 2015
- Exposition : du 15 au 25 octobre 2015.
- Soirée Jeunes/concert : organisé par la CCP2L et Itinéraire Bis : le 27 novembre 2015.
- Théâtre : « L'homme qui rit » de Victor Hugo. Programmation Itinéraire Bis : le 28 novembre 2015
- Concert en l'église, Chœur de Figeac le 29 novembre 2015
- Soirée contes. « Mildiou ». Programmation Itinéraire Bis ADDA du Lot. Le 8 avril 2016 (sous réserve)
- Eco Lot du 15 au 17 avril 2016
- Chants/ Chorale de Villefranche de Rouergue à l'église le 5 juin 2016.
- Fête de la musique/ Limogne : le 21 juin 2016

A livre ouvert

Bibliothèque municipale
15 chemin des grèzes 46260 Limogne en Quercy
téléphone : 05 65 31 78 88
alivreouvert@wanadoo.fr

L'association « A livre ouvert » aide à la gestion, à l'animation et aux orientations de la bibliothèque de Limogne.

Ouverture au public : mercredi 14h30-18h30, jeudi 14h30-18h30,
samedi 10h-12h30. Fermé du 03 au 30 août

PRÊT GRATUIT DE LIVRES, REVUES, CD : Fonds propre adultes et enfants (18000 documents) et prêt bibliobus (1000 documents changés deux fois par an). Inscription : 5€/an de date à date à partir de 18 ans. Espaces adultes, multimédia, et bel espace jeunesse, coins lecture et transats pour les bébés.

ACCÈS INTERNET : Connexion 2 Mégas aux jours et heures d'ouverture, 0,50 € /30 mn

INITIATION INTERNET ET BUREAUTIQUE : le mercredi après-midi, le jeudi soir et un samedi sur deux sur inscription

ACCÈS À LA PLATEFORME de ressources numériques

Rappel : Ressources numériques en bibliothèque

Vous avez envie depuis votre domicile de regarder un film ou un documentaire, d'écouter de la musique ou un livre audio, d'apprendre une langue étrangère, de lire une BD, un livre ou un magazine en version numérique, de proposer à vos enfants du contenu adapté à leur âge... Ou encore vous initier à l'utilisation des supports nomades tels que la liseuse ou la tablette multimédia ? N'attendez plus, c'est désormais possible !

Pour bénéficier de cette offre légale et gratuite, il suffit d'être inscrit à la bibliothèque.

Ces services expérimentaux sont offerts à 7 bibliothèques du Lot depuis septembre 2013 grâce au soutien financier de la DRAC.

Nous avons créé un site pour la bibliothèque, <http://biblimogne.opac3d.fr/>

à partir duquel vous pouvez aussi accéder au blog qui vous dit tout sur l'association : <http://biblimogne.opac3d.fr/>

A partir de ce site, vous pouvez accéder à notre catalogue, consulter les nouveautés, et si vous êtes inscrit à la bibliothèque, réserver un ouvrage en ligne, voir vos emprunts, les prolonger si nécessaire.

Vous avez également accès au catalogue de la Bibliothèque départementale, mais pour réserver, vous devrez vous adresser à votre bibliothèque.

Animations

Toute l'année, la bibliothèque a accueilli des élèves en périscolaire, pour des animations autour du papier, du graphisme et de l'écriture.

En avril : journée « Ecriture(s) et jeux de lettres » : cette belle journée cette fois sur le thème de l'arbre a rassemblé un public de tous âges, autochtones et touristes confondus. 40 livres ont été réalisés, chaque personne créait une page dans chacun des 6 ateliers (pop-up, écriture, photo, collages, calligraphie, sérigraphie) pour les assembler dans un livre unique, original et personnalisé. Cette journée a pu se faire grâce aux bénévoles de l'association, au soutien de la mairie, et aux professionnels qui animaient les ateliers.



Nous avons reçu Anne Verdet en mai, sa conférence « La logique de non-consentement » a attiré du monde, venu parfois de loin !

Chantal Boutes est venue présenter son spectacle « C'est beau ! » aux tout-petits pendant le temps périscolaire. C'est un spectacle qui éveille à la sensibilité artistique : pop-up, formes d'albums singulières, poésie des illustrations... les enfants peuvent ensuite manipuler ces livres-objets-d'art.



Bonnes vacances et bonnes lectures !

Et n'oubliez pas notre conseil :

Quand il fait très chaud, remplacez la bouillotte par une glaciote: un bloc réfrigérant et votre lit sera tout frais!

Découverte et sauvegarde du patrimoine

L'association a compté 99 adhérents en 2014 et a tenu son assemblée générale le 19 Mars dernier.

Le rapport d'activité laissait apparaître une année bien remplie, un enthousiasme intact et une convivialité toujours présente. Le rapport financier était lui aussi satisfaisant, tant au niveau des comptes de l'association que du fonctionnement de la maison de la chasse et du patrimoine. Pour cette dernière l'investissement d'un adoucisseur d'eau avait été fait dans l'année.

L'adhésion reste fixée à 10 € par personne pour 2015.

Côté projets, étaient fixées les journées murets pour la nouvelle période :

-16 avril, construction du mur du nouveau parking route de Cahors.

Un travail lors de journées complémentaires a permis qu'il soit à ce jour terminé.

-6 Juin : travaux chemin du mas de Litre, à la fontaine de Malecargue et à Promilhanes



mur du nouveau parking route de Cahors.

-3 Octobre : cette journée se déroulera dans le cadre de la grande opération « mille mains à la pâte pour le GR 65 » dans laquelle l'association est fortement impliquée. Renseignements et inscriptions à l'office de tourisme dès à présent.

-21 Novembre : les travaux devraient porter sur la restauration d'un mur au Mas de Litre et sur celle des murs périphériques du Puy de Capy.

-30 janvier 2016 : chantiers à définir

Un travail préparatoire sera réalisé sur la mise en place de circuits à la découverte des points d'eau communaux et sur celle de panneaux explicatifs sur les sites emblématiques du village.

L'association présentera dans la salle d'exposition de l'office de tourisme, du 23 Octobre au 6 Novembre, des photos sur la vie rurale à la fin du 19^{ème} siècle et des photos des réalisations de l'association au cours des dernières années.

En attendant, nous vous invitons à participer à notre loto gastronomique annuel, en plein air, place de l'église, le jeudi 20 Août, à 20 h 30.

Bon été à toutes et à tous. Yves Lacam, président de l'association.

La Gym G.V. « J'y vais »

Pour la saison 2014-2015, l'association de Gymnastique GV J'YV de Limogne a compté 25 adhérents.

Les cours ont lieu tous les lundis hors période des vacances scolaires et se déroulent en deux parties

18h30 à 19h30 Exercices cardio et renforcement musculaire

19h30 à 20h00 Relaxation et étirements

L'activité est accessible à tous et se déroulent dans une ambiance conviviale.

La reprise des cours aura lieu le 14 Septembre.

Cette année, différentes manifestations ont été organisées :

- un dîner en début d'année pour la reprise des cours

- le 6 juin, la deuxième édition de notre « Journée Nature » randonnée pédestre de 9 kms, avec le soutien de la fédération EPGV qui a réuni près de 40 participants.

Nous sommes partis à la découverte de la fabrication du Pastis. Notre randonnée a été ponctuée d'une halte surprise à Beauregard sur le site minéral de RR.

De retour à la ferme, le pique nique sorti du panier fut suivi de la dégustation du fameux Pastis lotois. Nous remercions vivement la famille Hereil pour l'accueil chaleureux qu'elle nous a réservé.



Martine HAMON, présidente de l'association GV J'Y V, et l'ensemble des membres du bureau remercient tous les participants pour cet agréable moment de bonne humeur et de convivialité.

Le Cercle de l'Amitié



Dans le cadre de ses activités, le cercle de l'Amitié de Limogne, qui comporte 150 adhérents organise des après-midi de rencontres. Ces réunions comprennent un goûter ainsi que divers jeux (cartes, scrabble, triomino, triolet). Ces goûters sont l'occasion de se retrouver, de fêter les anniversaires et de parfaire des activités créatrices telles que le tricotage et l'origami.

Au cours de cette année, le Cercle de l'Amitié a organisé un après-midi spectacle à Figeac, une sortie d'une journée à Conques et à Bozouls, un repas « estofinado », une soirée « grillades », un voyage au Portugal et un loto. Le tout fut couronné de succès ainsi que les séances hebdomadaires de gymnastique.

D'ores et déjà sont prévus dans le cadre des festivités une « grattounade » et un déjeuner-spectacle à l'Ange Bleu près de Bordeaux.

Aussi, le Cercle de l'Amitié souhaite promouvoir davantage ses actions en invitant le lecteur à venir découvrir ses activités, un accueil sympathique lui sera réservé.

Comité des Fêtes

L'été est là ! Et avec lui les traditionnelles fêtes de village, lotos, repas et animations diverses dans nos villages lotois, et ce, pour nous faire partager des moments de convivialité.

La tradition des fêtes votives remonte au milieu du XIX^{ème} siècle : à l'époque, tous les villageois se retrouvaient en l'honneur d'un Saint Patron du village au jour prévu dans le calendrier. Plus tard, cette célébration fut décalée aux beaux jours estivaux, ce qui permit également de fêter la fin des grands travaux agricoles dans les champs.

Notre loto gastronomique s'est déroulé le mercredi 5 août à 20h30, avec de nombreux lots à gagner tels que filets garnis, canards gras, gigots, jambons, pastis, vins, champagne, bons d'achat et d'autres surprises...



La fête votive de Limogne 2015 sera placée sous le signe de la nouveauté. Tout d'abord un nouveau lieu : toute la fête, attractions foraines, chapiteau, orchestre, bal disco, se fera sur le nouveau parking récemment construit dans le centre. La cour de l'école privée St Joseph attenante au parking sera aussi investie durant les 3 jours.

Le **vendredi 14 août** dès 10h du matin, les traditionnels jeux pour enfants auront lieu comme chaque année sur la placette. L'après-midi, vous pourrez en famille ou entre amis venir vous divertir à la fête foraine, mais soyez en forme pour nous rejoindre à partir de 19h à l'APERRO TAPAS et GRILLADES en compagnie de la BANDA LES JOYEUX BALLADINS où vous pourrez ensuite participer à 21h à la RETRAITE AUX FLAMBEAUX, et continuer la soirée en dansant au rythme des platines de la disco EQUINOXE.

Le **samedi 15 août** après la messe aura lieu la traditionnelle cérémonie au monument aux morts à 12h. Puis les membres du comité accompagnés d'accordéonistes viendront vous faire danser chez vous à partir de 12h30 lors des incontournables aubades aux habitants. Le soir, nous avons décidé de reconduire un APERRO TAPAS - GRILLADES à 19h vu le succès du 14 août. Puis vous serez plusieurs milliers à venir assister à 22h30 au traditionnel GRAND FEU D'ARTIFICE du 15 août, pour ensuite aller s'amuser sur la piste de danse, et au passage se défouler dans les attractions de la fête foraine.

Le **dimanche 16 août**, venez déguster le soir, sous le préau de l'école Saint-Joseph, un bon GIGOT A LA FICELLE où DAVID CORRY et son orchestre musette vous mettrons dans l'ambiance.

Nous tenons tout particulièrement à remercier nos partenaires, qu'ils soient restaurateurs, commerçants ou artisans, la société BREZAC ARTIFICES pour le tir du feu, la municipalité qui nous soutient dans nos projets, l'école privée Saint-Joseph et l'association OGEC pour le prêt du préau et de la cour d'école.

Un grand merci aussi à tous les bénévoles du comité des fêtes car sans eux, la réalisation de la fête à Limogne n'aurait été possible.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes et surtout, un bel été !

Gaëtan GENDRAS, Président du Comité des Fêtes

Le Spéléo-Club

La plus grande réserve géologique de France.

Imaginé dès la fin des années 80, la plus grande réserve naturelle de France a officiellement vu le jour le 2 juin 2015 (décret n° 2015-599 du 2 juin 2015 portant création de la réserve naturelle nationale d'intérêt géologique du département du Lot, Journal Officiel du 4 juin 2015). Ainsi est officiellement reconnue l'importance d'un patrimoine géologique, souvent discret, mais connu et reconnu par les scientifiques du monde entier.

La réserve s'étend sur près de 800ha disséminé sur les territoires de 21 communes du sud du Lot : Bach, Beaugard, Bouziès, Cabrerets, Cajarc, Calvignac, Cènevières, Concots, Crayssac, Crégols, Escamps, Larnagol, Limogne-en-Quercy, Puyjourdes, Saillac, Saint Chels, Saint Cirq Lapopie, Saint Jean de Laur, Saint Martin Labouval, Varaire, Vaylats.

Le classement concerne en priorité les deux éléments majeurs que sont l'ensemble des phosphatières du sud-Quercy d'une part, la plage aux ptérosaures d'autre part. Pour les premières, c'est un des plus longs enregistrements paléontologiques (35 millions d'années tout de même !) de l'histoire de la Terre et de la vie qui est pris en compte. Pour la seconde c'est la qualité de l'enregistrement de l'activité des animaux le temps d'une marée sur une plage tropicale jurassique.

A ces deux piliers se rajoutent des sites géomorphologiques comme l'igüe de Crégols, des affleurements de référence comme les coupes de Calvignac ou de Larnagol, etc. A Limogne même on peut citer, en sus de la phosphatière de la Rode, les affleurements le long de la route de Cènevières. C'est de là que proviennent des coquilles d'œufs de dinosaures parmi les plus anciennes connues au monde (environ 170Ma). C'est également en ce point qu'un œil exercé peut identifier une ancienne plage (Limogne sur mer.... A une époque où le tourisme n'existait pas !) mais aussi et surtout la superposition des traces de la naissance de l'océan Atlantique et de la formation des Pyrénées.

Quelques pages ouvertes sur la très longue histoire, géologique et humaine, qui a façonné nos paysages et dont témoignent également les murets, cazelles, puits, châteaux des anglais, dolmens ou grottes ornées.

C'est d'ailleurs autour de ces étroites relations entre l'Homme et la Pierre que se construit la candidature du Parc naturel régional au label UNESCO European Geopark. Annoncé dès septembre au rassemblement de Rokua en Finlande, le dossier sera déposé avant la fin de l'année. Dans la meilleure des hypothèses le label pourrait être attribué fin 2016/début 2017. Mais il s'agit là d'un autre épisode d'un feuilleton entamé depuis près de 25 ans !

Thierry Pélissié.

L'école de Musique

L'école de musique « Tinte'Ame'Art » développe ses activités à Limogne en Quercy



L'école de musique du sud Quercy « Tinte'Ame'Art » a pris le relais de l'école de musique de Cajarc, pour animer le site d'enseignement de Limogne suite aux évolutions des contours des communautés de communes.

Tinte'Ame'Art gère donc à présent quatre lieux d'enseignement situés à : Castelnau-Montratier, Montcuq, Lalbenque et Limogne.

Nous avons été très heureux d'accueillir pendant l'année 2014/2015, 17 élèves du secteur de Limogne et invitons les musiciens en herbe, jeunes et moins jeunes à nous rejoindre à la rentrée prochaine.

Tinte'Ame'Art propose des classes de batterie, guitare et guitare basse, flûte traversière, chant, accordéon chromatique et diatonique, steeldrum, piano, violon et éveil musical pour les petits.

Des manifestations sont prévues tous les ans au cours desquels les élèves peuvent exprimer leurs talents, dans une ambiance conviviale.

Inscrivez-vous dès maintenant en vous rendant sur le site internet de l'école : tinteameart.com ou en contactant le secrétariat au 0565218647.

La rentrée 2015 est prévue le 7 septembre. »

Myriam PREVOT

L'APIL

Malgré le déplacement du marché gourmand au camping municipal et l'orage, la manifestation organisée par le collectif des commerçants et artisans de Limogne s'est bien déroulée. Les visiteurs présents ont pu apprécier les différents produits de nos producteurs locaux mis à leur disposition. Pour l'animation musicale cela a été un peu plus compliqué que les années précédentes car l'orage qui a sévi a un peu gâché la fête que nous avons préparée. On espère que l'année prochaine le temps sera plus clément. Nous profitons de l'occasion pour remercier les collègues qui se sont investis dans la préparation de cette manifestation.

En préparation pour les fêtes de fin d'année, le marché de Noël 2015, pour lequel il reste encore à définir le contenu, les animations et la date de cette manifestation.

L'association des commerçants et artisans de Limogne souhaite un agréable été à tous les habitants de notre village ainsi qu'aux touristes qui séjournent.

Philippe POUYER

L'ALSH (centre de loisirs)

Le centre de Limogne en Quercy a ouvert ses portes en ce mois de juillet sur le thème « des PIERRES QUI PARLENT ». Un voyage extraordinaire dans le temps qui nous a conduits à l'époque préhistorique puis dans la période médiévale.

Les enfants du centre ont directement été immergés dans le mode de vie de nos ancêtres.

L'équipe a mis en place un panel d'activités à travers desquelles les enfants ont pu se transformer le temps d'un moment en hommes de Neandertal ou Cro-Magnon et par la suite en valeureux chevaliers, cela qui leur a permis d'observer ces périodes sous différentes facettes.

Les excursions à Préhisto-Parc où les enfants ont été plongés dans le village des premiers hommes, Le Labyrinthe de Merville où un voyageur temporel leur ont fait découvrir la période de l'antiquité à la renaissance, et le Parc du Castel où ils ont vécu pour quelques heures dans la vie d'un Château Fort, leur ont montré l'évolution de l'homme dans le temps pour leur plus grande joie.

Enfin, l'on note avec un grand plaisir cet été un très bon effectif d'enfants par journée et nous vous remercions de votre confiance.

Pour toutes informations, merci de contacter le directeur, Mathieu Issartel, au 06.89.28.73.61.





Fédération
Nationale
Des Anciens
Combattants
Algérie

Le 8 Mars 2015 à Saillac : Inauguration d'une plaque : 19 Mars 1962 fin de la Guerre d'Algérie.

A la mémoire des 30.000 Morts en AFN

La cérémonie a débuté à 11H par une messe à l'intention des victimes des guerres

Messe célébrée par le père David.

La cérémonie religieuse terminée les porte-drapeaux suivis de toute la population se sont rendus au monument aux morts.

Après le dépôt de gerbes, Mr Lacan Gérard, maire de Saillac, aidé du président de la Fnaca, dévoila la plaque : 19 Mars 1962 Fin de la guerre d'Algérie

A la mémoire des 30.000 morts en AFN

Mr Fouillade Robert président de la Fnaca rappela les circonstances de cette guerre enfin reconnue.

Appel des 60 morts du département—Minute de silence—Sonnerie aux morts—Marseillaise.

Etaient présents : Le Lieutenant-Colonel commandant le camp militaire de Caylus ; Mme Catherine Marlas conseillère régionale et présidente du parc régional ; Mr Jacques Pouget président de la communauté de commune ; Mr Gérard Amigues conseiller général ; les présidents de la Fnaca de Cajarc et de Lalbenque ; les maires des communes du canton .

Mr Gérard Lacan, maire de Saillac, remercia toutes les personnes qui avaient permis la réussite de cette cérémonie et invita tout le monde à venir partager le verre de l'amitié à la salle des fêtes.

Le 19 Mars 2015 à Promilhanes :

Commémoration du 19 Mars 1962 fin de la guerre en Algérie

La cérémonie a débuté par une messe à 17 h célébrée par le père Gilbert Malavelle ancien d'AFN.

La cérémonie religieuse terminée les porte-drapeaux suivis de toute la population se sont rendus au monument aux morts.

Mr Christian Oulés Président d'honneur du comité de Limogne a remis la croix de combattant à Mr Maurice Faurie de Saint Martin-Labouval .

Mr Joseph Gousset maire de Promilhanes et le président de la Fnaca déposait une gerbe aux Monument aux Morts. Mr Joseph Gousset rappela les circonstances de cette Guerre enfin reconnue.

Appel des 60 morts du département—Minute de silence — Sonnerie aux Morts—Marseillaise.

Etaient présents : Mme Catherine Marlas conseillère régionale et présidente du parc régional ; Mr Gérard Amigues conseiller général ; les maires du canton.

Mr Joseph Gousset maire de Promilhanes remercia toutes les personnes qui avaient permis la réussite de cette cérémonie et invita tout le monde à venir partager le verre de l'amitié à la salle des fêtes.

P S : Les diverses sonneries (aux messes et monuments aux morts) ont été exécutées avec beaucoup de brio par deux musiciens de Vidailiac : Claude Bousquet à la trompette, Romain Flaujac à la batterie.

Chantier Voix

LA CHORALE CHANTIER VOIX

La pratique du chant choral permet de créer de la beauté ensemble...

C'est la motivation profonde de notre chorale CHANTIER VOIX créée en 1999 à Limogne sous la direction de Claire Géranton. Nous donnons chaque année quelques concerts. Notre répertoire comprend des chants du monde (Japon, Espagne, Suède, Italie, Israël, musique de l'Est, Corse... et parfois France !) et des chants sacrés. La plupart du temps nous chantons "a capella" mais nous sommes parfois accompagnés par des musiciens (piano, oud,..)

Dans "Chanter pour mieux vivre ensemble" Catherine Dolto écrit : « Dans toutes les cultures, la pratique du chant choral est un facteur d'unité et de cohésion. Chanter c'est aussi une rencontre unique avec soi-même. Tout le monde n'est pas chanteur, mais chacun devrait chanter ! »

Nous répétons de façon hebdomadaire, les mercredis, de 20h à 22h (hors vacances scolaires), à l'école publique de Limogne-en-Quercy. La reprise des répétitions est fixée au mercredi 23 septembre 2015.

Aucun niveau requis, si vous voulez nous rejoindre pour chanter :

Appelez Claire Géranton au 05 65 24 34 76 ou venez directement sur place, essayer.

Cette année, nous organisons une soirée de soutien au profit de l'association, afin que l'activité chorale puisse perdurer.

Cette soirée musicale aura lieu :

le samedi 3 octobre 2015 à 20h30, à la salle culturelle « la halle » à Limogne en Quercy et sera animée par la chorale Chantier voix, le groupe Zelliges (duo oud et chant), et le groupe En joï (jazz soul groove).



Venez nombreux !

OFFICE de TOURISME LALBENQUE-LIMOGNE

La bonne saison hivernale s'étant achevée, place maintenant à l'été ! Parlons-en justement... Le soleil et la chaleur sont au rendez-vous cette année !

Les randonneurs du chemin de Compostelle - GR 65, ont bien fréquenté le chemin ce printemps et laissent la place aux estivants qui passent une journée ou restent la semaine sur notre territoire. Pour la deuxième année consécutive, l'Office de Tourisme communique les disponibilités de ses hébergements partenaires. Un vrai service, qui permet aux personnes de savoir où dormir lorsque les bureaux de Lalbenque et Limogne sont fermés. Cette année, en plus d'être affichées, ces disponibilités sont visibles sur www.lalbenque.net. Nous remercions les hébergeurs sollicités qui prennent le temps de nous répondre.

L'été rime avec soirées ! L'Office de Tourisme vous donne rendez-vous aux traditionnelles **Découvertes Gourmandes** qui ont lieu dès 19h, les 16 juillet à MONDOUMERC, 23 juillet à SAILLAC et 13 août à ESCLAUZELS. Bonne humeur et gastronomie locale garanties ! Pensez à amener vos couverts !

Pour cet automne, 2 dates sont à retenir :

- Dimanche 27 septembre : **Balade gourmande** organisée sur LIMOGNE et LUGAGNAC. Une randonnée de 12 km sur la journée, jalonnée de producteurs passionnés qui vous feront découvrir leur production, et agrémentée du traditionnel repas. Réservation à l'OT.

Samedi 3 octobre 2015



1000m
à la pelle
chemin vers St Jacques de Compostelle

LOT

Nettoyage, restauration de murets...

Secteurs :
LIMOGNE - VARAIRE - BACH
VAYLATS - LALBENQUE/ESCAMPS/CREMPS
LABURGADE
FLAUJAC-POUJOLS/CIEURAC

Inscription indispensable avant le 20 septembre
Programme ci-joint

Avec la contribution des hébergeurs et commerçants partenaires de l'opération

- Samedi 03 octobre : **Mille mains à la pâte pour le chemin de Compostelle-GR 65**. Une première dans le Lot ! Venez partager votre savoir-faire pour nettoyer, restaurer les murets qui bordent ce mythique chemin de LIMOGNE à FLAUJAC-POUJOLS. Vous êtes intéressés par cette journée qui se veut utile et conviviale ? Les bulletins d'information-inscription sont à votre disposition dans nos bureaux, les mairies, des commerces, ... (à remettre impérativement avant le 20 septembre)

Rappelons que le calendrier des animations est disponible, soit dans nos bureaux d'accueil, soit sur notre site et que dorénavant l'Office de Tourisme communique aussi sur Facebook ! Cliquez sur "j'aime" et vous aurez des informations régulièrement sur notre territoire...

Bel été à tous !
La Présidente,
Catherine REBIERE



Limogne « Vos soirées plus »

En partenariat avec



sous la direction de Claude Martinez
en charge de la programmation

Le programme complet de la **saison culturelle 2015 - 2016 « VOS SOIREEES PLUS »**
est détaillé en page 9

Cinéma à Limogne en partenariat avec
chaque 1er vendredi du mois -
Salle Culturelle « LA HALLE »
(tarif : 5 / 3 €)



et la Fédération des Foyers Ruraux du LOT

Le mercredi 19 aout à 22h00

Exceptionnellement au mois d'aout

**projection en plein air
à la Placette**

Date de sortie
15 avril 2015

1h30min

Réalisé par **Denis Dercourt**
Avec Albert Dupontel, Cécile
de France, Marie Bäumer
Genre **Drame**
Nationalité Français



Synopsis : Marc est cascadeur équestre. Un grave accident sur un tournage lui faire perdre tout espoir de remonter un jour à cheval. Florence est chargée par la compagnie d'assurances de s'occuper du dossier de cet homme brisé. Cette brève rencontre va bouleverser leurs équilibres...

Le vendredi 4 septembre à 20h30



Date de sortie 13 mai 2015
2h0min
Réalisé par **Emmanuelle Bercot**
Avec Catherine Deneuve,
Rod Paradot, Benoît Magimel
Genre **Drame**
Nationalité Français

Synopsis : Film présenté en ouverture du Festival de Cannes 2015, hors compétition.

Le parcours éducatif de Malony, de six à dix-huit ans, qu'une juge des enfants et un éducateur tentent inlassablement de sauver.

Mairie de Limogne

Secrétariat : du lundi
au vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 16h30,
sauf le jeudi après-midi, et
**le mardi après-midi à compter
du 1er septembre 2015.**

Adresse :

9 Place de la Mairie — BP 2
46260 Limogne en Quercy

Tél : 05.65.31.50.01

Fax : 05.65.24.34.93

Email : mairie.limogne@wanadoo.fr

Site web : www.mairie-limogne.fr

Permanence CPAM

Plus de permanence à Limogne.
Le service d'accueil téléphonique,
le 36 46, est ouvert
du lundi au vendredi de 8h à
18h, pour le prix d'un appel local.
Également à votre disposition
le service en ligne sur ame.li.fr, 7/7 jours, 24/24 heures.
Les feuilles de soin devront être
transmises à l'adresse suivante :
CPAM du Lot
238 rue Hautesserre
46015 CAHORS cedex 9

3966 Allo Docteur

Le "39 66 allo docteur" est au
service des patients pour permet-
tre de trouver un médecin à l'é-
coute quand les cabinets médi-
c a u x s o n t f e r -
més. Ce dispositif est complé-
mentaire du 15, numéro d'appel
dédié aux urgences vitales.

Don du sang

La prochaine collecte aura lieu à
la Maison des Associations
de 15h00 à 18h30 :

- **Le mardi 18 août**
VENEZ NOMBREUX!

Piscine municipale

Ouverte jusqu'au lundi 31 août, tous les jours de 11h à 13h et de 15h à 19h30. L'accès à la piscine municipale est gratuit pour les enfants de moins de 11 ans domiciliés sur la commune.

- Entrée enfant de moins de 14 ans : 1,50 €
- Entrée adulte : 2,50 €
- Carnet 10 entrées enfant de moins de 14 ans : 11 €
- Carnet 10 entrées adulte : 22 €

Le billet d'entrée est valable pour la journée complète, le carnet de 10 entrées n'est valable que pour la saison en cours.

Tennis :

Réservations au camping.

- Location horaire : 5 €
- Carte annuelle chef de famille 45 €
- Carte annuelle autre membre: 25 €
- Carnet annuelle moins de 18 ans : 20 €

Le recensement militaire des jeunes concerne tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Cette démarche obligatoire est à effectuer à la mairie du domicile dans les 3 mois suivant le 16ème anniversaire

L'association prévention routière du comité départemental du Lot, propose, dans le cadre de la campagne lumière, vision et prévention 2015, de contrôler l'éclairage des véhicules, le 23 octobre (nouveau parking route de Cahors - proche CA).

Divagation des animaux

Arrêté municipal du 13 septembre 2005 :

Il est expressément défendu de laisser les chats et les chiens sur la voie publique seuls et sans maître. Défense est faite de laisser les chiens et les chats fouiller dans les récipients à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices, et ce sur tout le territoire de la commune.

Nuisances sonores

Extrait arrêté préfectoral permanent :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, ne peuvent être effectués que :

- Les dimanches et jours fériés entre 10h et 12h
- Les samedis entre 9h et 12h et entre 15h et 19h
- Les autres jours entre 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.

Marché aux truffes : Il se déroule Place d'Occitanie,

- le dimanche à 10h30 précises pour la truffe d'été (juin-août)
- le vendredi à 10h30 précises pour la truffe d'hiver (déc.-mars)

Ciné lot :

Vous pouvez consulter la programmation sur internet

<http://www.cine-lot.com/>

Agenda des prochaines élections :

- Élections régionales : 6 et 13 décembre pour la nouvelle région élargie Midi-Pyrénées—Languedoc

Le recensement de la population

se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016. La mairie recherche des agents recenseurs.

Plan Canicule

Si vous êtes seul, d'une santé fragile, handicapé, un registre nominatif est mis en place en Mairie pour vous. Contactez nous si vous souhaitez être inscrit sur ce registre. Pour affronter les chaleurs de l'été :

- Je me protège de la chaleur en fermant volets et rideaux, en évitant de sortir entre 10h00 et 17h00.
- Je me rafraîchis en prenant régulièrement des douches, en restant dans les pièces les plus fraîches, en utilisant mon ventilateur ou essayant de faire des courants d'air.
- Je bois sans attendre d'avoir soif, 1 verre d'eau par heure.
- Je demande conseil et n'hésite pas à me faire aider, en contactant un parent, un voisin, ou la mairie.
- Si j'ai mal à la tête, si je me sens faible et si j'ai des vertiges, j'appelle le 15, le 18 ou mon médecin.

Déchetterie de Limogne :

Heures d'ouverture :

- Lundi et mardi : 14h à 18h
- Mercredi et vendredi : 9h à 12h
- Samedi : 14h à 17h

Fermeture les jeudis et dimanches.

Adresse : Z.A. de Rigounenque, derrière le stade.

Tél. : 05.65.31.49.23

Point « Le Relais »

Un nouveau conteneur a été installé Place des Micocouliers, où vous pourrez déposer vêtements et chaussures.

Encombrants :

Dépôt obligatoire à la déchetterie.

En cas d'impossibilité, ramassage le 1^{er} samedi du mois sur inscription auprès de la mairie.

Correspondants de presse

Si vous souhaitez faire insérer un article dans la presse locale afin de couvrir une animation ou un évènement exceptionnel, vous pouvez contacter le correspondant local :

pour la Dépêche du Midi

Bernard Garibal

Tél. : 06.20.12.37.63

Email : truffe.bg@orange.fr

Conciliateur de justice

Permanence sur rendez-vous à Limogne le 2^e lundi du mois en après-midi, à Cahors le 3^e mercredi du mois. Contact auprès du Secrétariat de Mairie de Limogne **Tél. : 05.65.31.50.01**

Assistante sociale du Conseil Général

Contact auprès du centre médico-social de St Géréy

Tél : 05.65.53.47.70

Les rendez-vous ont lieu au 1^{er} étage de la mairie.

Soutien aux personnes

pour l'entretien de la maison et les gestes de la vie quotidienne :

• Lot Aide à domicile

Permanence le jeudi matin de 9h à 12h30 au 1^{er} étage de la mairie

Tél. : 0.805.69.69.46

• ADMR

Permanence le lundi matin de 9h à 12h30 au SSIAD

43, place des micocouliers.

Contact M. Caillard, responsable de secteur

Tél : 06.88.97.96.49

Les nouveaux Limognaises et Limognais

- Emmanuel Guy et Emmanuelle Guy-Castelnaud résident Impasse du Bosquet depuis le 1er février
- Jean-Pierre et Michèle Wintersten habitent au Mas de Couderc depuis avril
- Jean-Pierre et Marie Emmanuelle Pelletier habitent rue du Mas de Thézic depuis juillet
- M. et Mme Nicolas Powel résident à Cayrou Gros

Les nouvelles activités

Au centre ville, M. Miquel a repris le restaurant « Le rince cochon »

Christelle et Bernard ont ouvert la boutique de fleuriste « Laur' des Fleurs »

M. et Mme Wintersten ont créé une activité de soins énergétiques, au Mas de Couderc.

Le docteur Gabrielle HENGY remplace le Docteur Marcel HENGY depuis le 1er juillet.

Les décès

La municipalité présente ses condoléances aux familles touchées.

- Pierre Pagan décédé le 14 mars 2015 à l'âge de 68 ans
- Raymond Bach décédé le 30 juin 2015 à l'âge de 84 ans
- Suzanne Granjean décédée le 4 août 2015 à l'âge de 92 ans

C'est avec tristesse que nous avons également appris les décès de :

- Marie Singlande survenu le 13 mai 2015 à Arcachon à l'âge de 92 ans
- Daniel Cagnac survenu le 02 mai 2015 à Brive à l'âge de 71 ans
- Georges Roumengou survenu le 25 juin 2015 à Villefranche à l'âge de 79 ans

Les mariages

Avec nos compliments et tous nos vœux de bonheur à :

- Julien Viargues et Delphine Cayla le 25 juillet 2015
- Philippe Rigal et Aurélie Froment le 8 août 2015

A propos de

Limogne

infos

Le bulletin municipal que vous tenez entre les mains a été entièrement conçu, écrit, illustré et imprimé par les élus et les employés municipaux, à la mairie de Limogne, avec le concours des associations de notre village.

Ce journal est le vôtre, donnez-nous votre avis, n'hésitez pas à nous écrire, à nous adresser un courriel. **Email :** mairie.limogne@wanadoo.fr

Site web :

www.mairie-limogne.fr



Adresse :

9 Place de la Mairie
BP 2
46260 Limogne en Quercy

Tél : 05.65.31.50.01

Fax : 05.65.24.34.93

L'intégralité de ce bulletin municipal est édité sur du papier 100% recyclé.

